

La Bastide du Luberon

LIVRET D'ACCUEIL

(Soumis au Conseil d'Administration le 26 mai 2009)

(Transmis au Conseil de la Vie Sociale le 25 mai 2009)



www.labastideduluberon.fr

Mis à jour le 1^{er} janvier 2020

BIENVENUE

Ce livret d'accueil a pour but de vous présenter la maison de retraite « La Bastide du Luberon » et de faciliter votre accueil. Madame Hélène FELIX, Directeur et l'ensemble du personnel vous souhaitent la bienvenue.

PRESENTATION

La Bastide du Luberon est implantée au pied du Luberon, dans un site luxurieux et convivial sur la commune de Robion, qui comprend environ 3500 habitants. Elle est située à 7 kilomètres de Cavaillon et, est équipée de commerces de proximité.

Les moyens d'accès sont pratiques, par exemple l'autoroute A7, dont un accès est 7 kilomètres. De même, la commune est desservie par des transports en commun.

Le bâtiment en forme de "U", est organisé autour de cours intérieures vers lesquelles les résidents et leurs familles peuvent se reposer.

L'établissement est équipé de parking de stationnement.

La maison de retraite « La Bastide du Luberon » est une structure privée médicalisée. Sa capacité d'accueil est de 92 résidents dont 85 définitifs et 7 temporaires.

Elle accueille des résidents âgés pour lesquels le maintien à domicile est rendu difficile en raison de l'apparition de problèmes de santé et / ou du besoin d'aide dans les actes de la vie quotidienne.

La maison de retraite « La Bastide du Luberon », est un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) en vertu de la convention tripartite signée avec les représentants de l'ARS et du Conseil Général du Vaucluse.

SOMMAIRE

Bienvenue	2
Présentation	2
Modalités administratives et financières	4
Conditions et formalités d'admission.....	5
Le personnel de notre résidence	6
Votre confort.....	7
Nos prestations.....	8
L'animation	9
La prise en charge de la Maladie d'Alzheimer.....	10
Information du résident.....	11

MODALITES ADMINISTRATIVES ET FINANCIERES

Aides Financières :

Les résidents peuvent bénéficier des aides suivantes :

Allocation personnalisée d'autonomie

Aide au Logement

Frais de séjour :

Le prix de journée payé par le résident couvre :

Les dépenses liées à l'hébergement (repas, entretien des chambres et des communs, entretien du linge, l'animation...)

Les dépenses liées à la dépendance (les charges relatives aux personnels de service, de soins, le psychologue et, entre autre l'achat de protections ...)

Un ticket modérateur est obligatoirement à la charge de chaque résident. Il correspond au tarif du GIR 5-6.

Les résidents classés GIR 1-2 et GIR 3-4 bénéficient de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA), versée par le département de leur domicile de secours (trois mois d'habitation).

L'assurance maladie prend en charge, dans le cadre du forfait soins :

Les dépenses liées aux soins : les charges de personnel relatives au personnel médical et paramédical, les médicaments, le petit matériel médical.

CONDITIONS ET FORMALITES D'ADMISSION

Conditions d'admission :

L'établissement accueille les personnes de plus de 60 ans sauf dérogation, seules ou en couple, valides, semi valides ou dépendantes.

Procédures d'admission :

Avant toute prise de décision, il est souhaitable que vous et vos proches puissiez visiter l'établissement.

Dans cette perspective, vous devez prendre rendez-vous à l'accueil de la « Bastide du Luberon » joignable au numéro de téléphone suivant :

Du lundi au vendredi

De 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 18h00

Samedi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h00

☎ : 04.90.76.30.00

Fax : 04.90.76.58.11

Mail : hfelix@labastideduluberon.fr

Ensuite vous devez retirer un dossier à l'accueil.

Un dossier médical à faire remplir par votre médecin traitant,

Un dossier administratif à compléter par vous -même ou votre famille.

Lorsque le dossier administratif est déclaré complet, une visite médicale avec le médecin coordonnateur de la « Bastide du Luberon » est programmée.

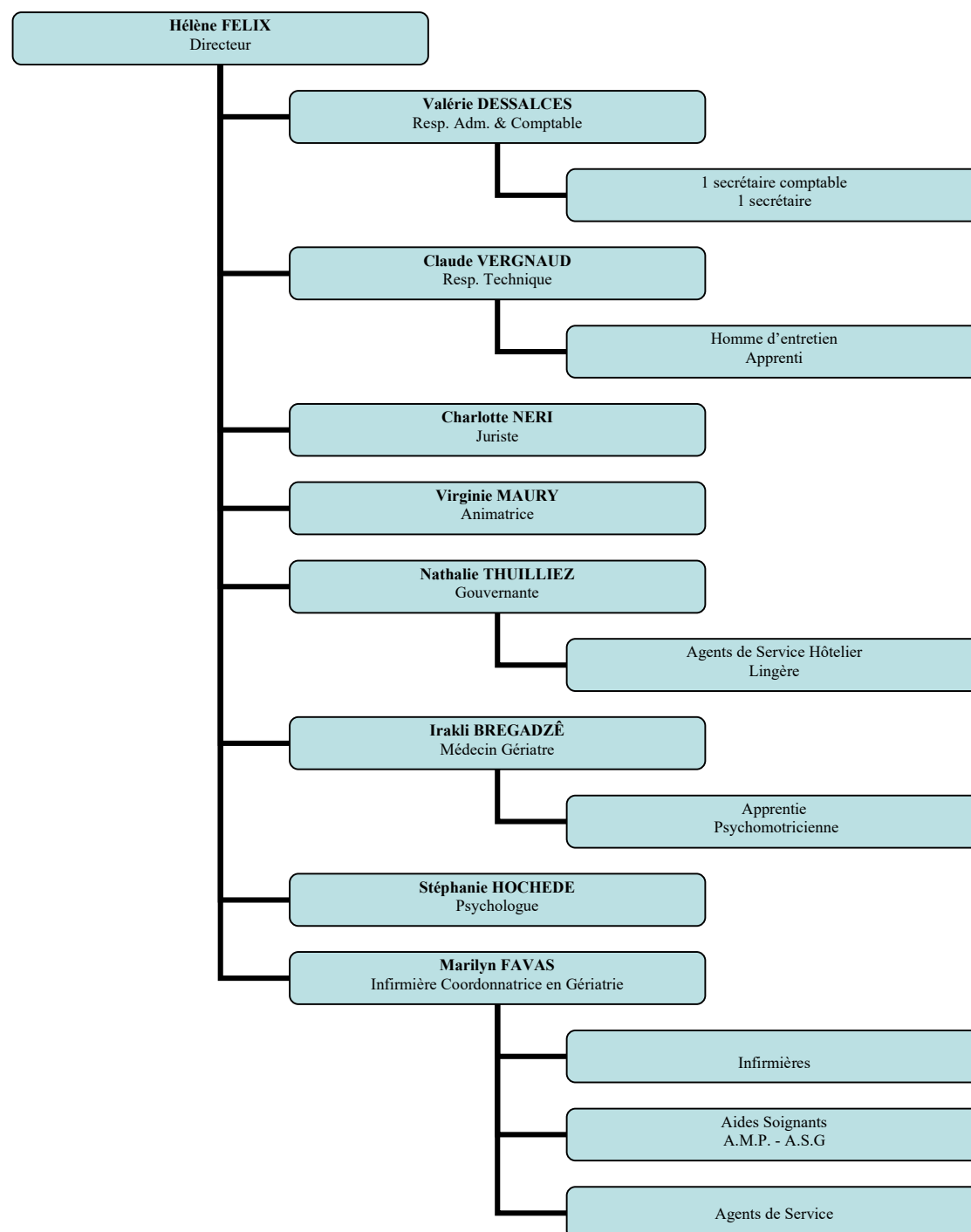
Une commission pluridisciplinaire d'admission prend en considération les données administratives et médicales et donne un avis pour l'entrée.

En cas d'avis favorable, l'admission est prononcée par le directeur de l'établissement.

LE PERSONNEL DE NOTRE RESIDENCE

L'équipe est pluridisciplinaire, chaque agent participe à la prise en charge globale et adaptée aux besoins des résidents. Les compétences de chacun sont mises au service de la personne âgée dans le but d'assurer des prestations de qualité dans les domaines de l'accueil, de l'hôtellerie, des soins et des loisirs.

Composition de l'équipe :



VOTRE CONFORT

Une fois rentré, vous êtes domicilié à la maison de retraite de « La Bastide du Luberon » dans un lieu qui vous offre tout le confort souhaité.

Le courrier :

Votre courrier et vos journaux vous seront acheminés au cours de la journée. Le vaguemestre de la maison de retraite passe chaque jour ouvré au secrétariat afin d'envoyer votre courrier.

Les chambres :

Nous disposons de 85 chambres individuelles, qui vous permettent de vivre à votre rythme. Elles font environ 16 m² et disposent : d'une salle d'eau indépendante accessible aux personnes handicapées avec lavabo, douche, WC et appel d'urgence. La chambre est meublée avec du mobilier appartenant à la résidence (lit médicalisé, chevet, fauteuil de repos, une table et une chaise). Mais vous conservez la liberté d'amener votre mobilier personnel dans la limite de l'espace de votre chambre. Tout matériel (lampe de chevet et mobilier apporté) doit répondre aux normes incendies imposées à l'établissement.

Toutes les chambres, hors des secteurs protégés, sont équipées d'une prise d'antenne télévision et d'une prise téléphonique. Ainsi sur simple demande auprès de notre secrétariat, votre ligne personnelle peut-être ouverte dans votre chambre.

L'entretien :

Le ménage est effectué régulièrement par le personnel d'entretien de « La Bastide du Luberon », en respectant votre intimité et les protocoles d'hygiène établis.

Les espaces détente et convivialité :

Un espace famille dans le restaurant, des salons à chaque étage sont à votre disposition pour vous permettre de passer un moment de détente et d'accueillir votre famille pour un déjeuner ou un dîner.

Le jardin de « La Bastide du Luberon » est entretenu et aménagé pour vos promenades à pied ou en fauteuil.

NOS PRESTATIONS

Le suivi médical :

Des visites régulières sont effectuées par le médecin traitant du résident à la demande des équipes paramédicales et / ou du résident lui-même.

La Coiffure :

Une coiffeuse extérieure intervient sur rendez-vous dans le salon situé au rez de jardin du bâtiment. Le tarif de ses prestations est à votre disposition au secrétariat.

Le culte :

Le résident est libre de participer à l'exercice de son culte. Il peut recevoir la visite du ministre du culte de son choix. Un service religieux catholique est assuré dans l'établissement.

Les repas :

Les repas sont pris dans la salle à manger climatisée, sauf contre indication du médecin. Il est possible d'organiser des repas avec la famille ou les amis du résident.

Les repas sont servis aux horaires suivants :

Petit déjeuner : à partir de 7h30

Déjeuner : à partir de 12h

Dîner : à partir de 18h30

Une collation est servie à partir de 15h30

Le linge :

L'entretien du linge est assuré par notre établissement, en lien avec la blanchisserie mais votre famille peut, si elle le souhaite assurer l'entretien de votre linge personnel. Cela ne donne droit à aucune diminution du tarif hébergement.

L'ANIMATION

L'animation est une priorité à « La Bastide du Luberon ». Elle est portée par l'ensemble de l'équipe pluridisciplinaire. La maison de retraite dispose d'une animatrice diplômée.

L'animation s'articule autour de deux éléments :

Les loisirs de type collectif :

Ils sont proposés quasiment tous les après-midi de la semaine : jeux de cartes, jeux de société, sorties, activités manuelles, lotos, atelier mémoire, spectacles, gymnastique, bibliothèque, lecture à voix haute...

Le soin relationnel de type individuel :

Il consiste à accompagner le résident à la réalisation d'un projet personnalisé.

Un panneau d'affichage présentant le programme de la semaine est visible dans le hall d'entrée.

Un classeur relatant les événements passés est à votre disposition à l'accueil.



LA PRISE EN CHARGE DE LA MALADIE D'ALZHEIMER

L'unité de soins Alzheimer :

La bastide du Luberon dispose de 2 unités de soins dont une de 10 lits et une de 16 lits, prenant en charge les résidents atteints de troubles de la mémoire de type Alzheimer dans un espace sécurisé.

Ces structures bénéficient de chambres spacieuses et lumineuses, d'un lieu de vie commun convivial et chaleureux s'ouvrant sur un jardin ombragé.

Une équipe pluridisciplinaire formée pour ces unités intervient en permanence à travers des ateliers thérapeutiques orientés vers une stimulation de la mémoire et de la gestuelle.

INFORMATION DU RESIDENT

Sécurité des biens et des personnes :

L'établissement répond à toutes les obligations légales et réglementaires.

La maison de retraite « La Bastide du Luberon » dispose d'un système de sécurité incendie avec fermeture automatique des portes coupe-feu et l'ouverture des extracteurs de fumée. En cas d'alerte, il vous est demandé de respecter scrupuleusement les consignes données par le personnel.

Les lieux d'hébergement pour personnes âgées sont assujettis à l'interdiction de fumer dans les lieux affectés à l'usage collectif. Les résidents sont donc autorisés à fumer dans le jardin à l'extérieur. Il vous est demandé de nous remettre, chaque année à l'échéance, un appel à cotisation de votre assurance responsabilité civile.

Procédure de Médiation :

Nous vous informons de la possibilité de recourir, en cas de contestation, à la procédure de médiation de la consommation, dont les coordonnées sont les suivantes :

AME – CONSO 11 Place Dauphine – 75001 PARIS ou www.mediationconso-ame.com

Conseil de la vie Sociale :

Conformément au décret du 2 novembre 2005, un conseil de la vie sociale a été mis en place au sein de notre établissement.

Le conseil donne son avis et peut faire des propositions sur toutes les questions qui concernent le fonctionnement de l'établissement.

Il est composé des membres suivants élus pour 3 ans :

6 représentants des résidents, 4 représentants des familles, 2 représentants du personnel

Vous pouvez faire part de vos remarques, suggestions ou critiques en vous adressant soit à la Direction, soit à vos représentants au Conseil de la Vie Sociale.



Résidence retraite médicalisée conventionnée

ACCUEIL TEMPORAIRE **Tarif au 1^{er} Janvier 2020**

Hébergement :

Chambre 1 lit :	89.00 € par jour
Chambre 2 lits :	80.00 € par jour
Grande chambre :	99.00 € par jour
Chambre couple :	145.00 € par jour

Tarifs journaliers dépendance : (Applicable au 01/01/2020)

Résidents du Vaucluse et Hors Vaucluse:

Facturés comme suit :			
	Tarifs fixés par le Conseil Général	Surcoût dépendance (pris en charges par l'APA)	Participation dépendance
G.I.R 1 - 2	19.71 €	14.40 €	5.31 €
G.I.R 3 - 4	12.51 €	7.20 €	5.31 €
G.I.R 5 - 6	5.31 €	0 €	5.31 €

Caution (chèque encaissé): **1 000.00 €**

Prestations supplémentaires : (Applicable au 01/01/2020)

Forfait blanchisserie par mois **92.00 €**
Location télévision par mois **13.00 €**

Téléphone :

-Forfait de mise à disposition et raccordement au standard : **48.00 €**
-Forfait mensuel (abonnement et communication) : **11.00 €**

Esthéticienne : sur rendez-vous tarif à disposition au secrétariat
Coiffeur: sur rendez-vous: Mardi et Mercredi tarif à disposition au secrétariat

Les personnes désirants prendre un repas avec les pensionnaires : **12.00 €**

Prévenir l'accueil 24 heures à l'avance. Merci

Ces dernières sont payables en fin de mois au secrétariat qui les transmettra aux différents prestataires.



Résidence retraite médicalisée conventionnée

ACCUEIL PERMANENT Tarif au 1^{er} Janvier 2020

Hébergement :

Chambre 1 lit :	82.00 € par jour
Chambre 2 lits :	75.00 € par jour
Grande chambre :	97.00 € par jour
Chambre couple :	140.00 € par jour

Tarifs journaliers dépendance : (Applicable au 01/01/2020)

Résidents du Vaucluse et Hors Vaucluse:

	Facturés comme suit :		
	Tarifs fixés par le Conseil Général	Surcoût dépendance (pris en charges par l'APA)	Participation dépendance
G.I.R 1 - 2	19.71 €	14.40 €	5.31 €
G.I.R 3 - 4	12.51 €	7.20 €	5.31 €
G.I.R 5 - 6	5.31 €	0 €	5.31 €

Caution (chèque encaissé): 1 000.00 €

Prestations supplémentaires : (Applicable au 01/01/2020)

Forfait blanchisserie par mois 92.00 €
Location télévision par mois 13.00 €

Téléphone :

-Forfait de mise à disposition et raccordement au standard : 48.00 €
-Forfait mensuel (abonnement et communication) : 11.00 €

Esthéticienne : sur rendez-vous tarif à disposition au secrétariat
Coiffeur: sur rendez-vous: Mardi et Mercredi tarif à disposition au secrétariat

Les personnes désirants prendre un repas avec les pensionnaires : 12.00 €

Prévenir l'accueil 24 heures à l'avance. Merci

Ces dernières sont payables en fin de mois au secrétariat qui les transmettra aux différents prestataires.



EVENEMENTS DE LA VIE DU RESIDENT

(Merci de prendre le temps de remplir cette page pour une meilleure prise en charge de votre parent)

Son Passé – Sa Famille :

.....
.....
.....

Son Parcours - Professionnel :

.....
.....
.....

Ses Activités et ses Passions :

.....
.....
.....

Ses goûts - ses désirs - ses peurs :

.....
.....
.....

LISTE DES PIECES A FOURNIR

Liste selon CERFA 14732*03 :

- Photocopie de la carte d'identité ou du passeport.
- Photocopie du livret de famille.
- Photocopie de la carte de séjour pour les étrangers.
- Photocopie de l'attestation de la carte vitale ou attestation CMU (couverture maladie universelle)
- Photocopie de la mutuelle ou CMUC (couverture maladie universelle complémentaire)
- Photocopie de la carte CAF (caisse d'allocation familiale)
- Photocopie des relevés annuels des caisses de retraites avec n° d'affiliation/adresses, pensions d'invalidité
- Photocopie du dernier avis d'imposition ou non-imposition.
- Notification de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) à domicile pour l'accueil temporaire.
- Notification de l'APA en établissement pour l'hébergement permanent.
- Photocopie de l'ordonnance de jugement de mise sous protection juridique de la personne.

Liste complémentaire :

- L'attestation d'assurance de responsabilité civile et dommages accidents,
- Les volontés du résident sous pli cacheté.
- Liste des coordonnées postales et téléphoniques des descendants directs.
- Justificatif de domicile plus de trois mois.
- Photocopie des directives anticipées



Le linge personnel des résidents

Les vêtements apportés ne doivent pas être limités mais comprendre au minimum :

- ❖ Linge de corps : 8 Culottes ou Slips, 8 Tricots de corps, 6 paires de chaussettes.
- ❖ Vêtements: 6 Pantalons et 6 Hauts ou 6 Robes, 4 Pulls ou gilets, 1 Manteau ou veste, 6 Pyjamas ou 6 chemises de nuit.
- ❖ Chaussures : 1 Paire de chaussures à adapter au fil des saisons, 2 Paires de pantoufles.
- ❖ Corbeille à linge en plastique **pour le séjour permanent**.
- ❖ Thermomètre (**Rappel Thermomètre mercure interdit**)

L'identification du linge est indispensable :

Le marquage devra comporter le nom du résident et si possible le nom de l'établissement sur **une étiquette textile**, car en cas d'hospitalisation le linge peut disparaître.

PRESTATIONS PAYANTES :

Blanchisserie OUI NON

(Si vous souhaitez que nous prenions en charge l'entretien du linge, prévoir de marquer chaque pièce au nom du futur entrant).

Téléviseur : OUI NON

Installation téléphone : OUI NON

Merci de noter vos noms et prénoms, ainsi que la date et votre signature après avoir fait vos choix et nous remettre ce document pour une prise en compte par nos services.